Envoyé en préfecture le 11/07/2022
Reçu en préfecture le 11/07/2022
Affiché le
ID : 069-216901769-20220706-DE2022070606-DE

DEPARTEMENT DU RHONE / COMMUNE DE SOUCIEU-EN-JARREST

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2022-07-06-/06

Nombre de conseillers en exercice : 27
Présents : 20
Votants : 23
Le six juillet deux mille vingt-deux,
Le Conseil municipal de la commune de SOUCIEU-EN-JARREST (Rhône) étant réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Arnaud SAVOIE, Maire.
Etaient présents : Arnaud SAVOIE, Stéphane PITOUT, Gérard MAGNET, Anne-Sophie DEVAUX, Aurélien BERRETTONI, Frédéric LOGEZ, Laurence CHIRAT, Marie-Pierre DUPRÉ LA TOUR, Sylviane LAFONT, Nicolas TRICCA, Isabelle BRAILLON, Véronique AVENAS, Mélanie BRENIER, Daniel ABAD, Catherine CERRO, Sylvie BROYER, Marie-France PILLOT, Monique TALEB, Marie-Claude PHILIPPE, Brice DEVIF.
Membres absents ayant donné pouvoir : Étienne FLEURY donne pouvoir à Stéphane PITOUT, Mélanie TRAVIER donne pouvoir à Anne-Sophie DEVAUX, Malo TRICCA donne pouvoir à Arnaud SAVOIE
Membre absent excusés : Magali BACLE, David ZERATHE, SAVOY Nicolas, CHATAIN Bernard
Secrétaire : Gérard MAGNET
Service instructeur : Urbanisme

Le Maire certifie :

- que la convocation du Conseil municipal avait été faite le

- que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le :

12 JUIL. 2022

- acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

11 JUIL. 2022

- et publication du :

12 JUIL. 2022

Arnaud SAVOIE,
Maire

MAIRIE DE SOUCIEU-EN-JARREST *69510* REPUBLIQUE FRANÇAISE

OBJET : DENOMINATION DE VOIE – PROGRAMME CHATEAU BRUN

Monsieur Stéphane PITOUT, 1e adjoint au Maire, en charge de l'urbanisme, de la voirie, des bâtiments et de l'ITS expose :

Vu la délibération du Conseil municipal de Soucieu-en-Jarrest n° 2020-12-17/08 en date du 17 décembre 2020 validant la révision du plan d'adressage de la commune,

Vu le travail de mise en conformité de l'adressage réalisé sur la commune en 2021 afin d'établir un plan des voies communales et rurales de la commune, nécessaire à l'identification précise et rapide des habitations,

Vu l'état d'avancement du programme de logements neufs « Château Brun » au 2 route de Mornant, et la nécessité de fournir un certificat d'adressage pour le raccordement des bâtiments aux différents réseaux,

Considérant l'avis de la Commission d'urbanisme qui s'est réunie le 5 juillet 2022, et qui s'est prononcée sur le choix d'un nom de voie à attribuer à la rue qui desservira les bâtiments du programme depuis la route de Mornant jusqu'à la rue des Veloutiers, sur des propositions du Conseil des Ainés,
Il est proposé au Conseil Municipal de nommer la voie : « **Allée du Château Brun** ».
Le Conseil municipal, ouï cet exposé et après en avoir délibéré à 21 voix pour, 1 contre et 1 abstention :

- **DECIDE** de valider le nommage et le positionnement de la voie privée « Allée du Château Brun »,
- **DIT** que le plan joint figurant en annexe de la présente délibération sera envoyé au cadastre pour correction dans les systèmes,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre l'ensemble des mesures administratives et comptables s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits.

Arnaud SAVOIE,
Maire

MAIRIE DE SOUCIEU-EN-JARREST 69510

20220053